

Mettre en VOIX?

Qu'est-ce que cela signifie, en situation scolaire? Il existe un « document d'application des programmes – littérature au cycle III », élaboré par le ministère de l'Éducation nationale, qui donne aux enseignants les éclaircissements nécessaires. Ce qui est aussi une théorisation de la lecture.

De la lecture à la mise en voix des textes

Si la lecture à haute voix est une modalité du parcours des textes, elle peut être aussi une fin en soi. Il convient donc de donner toute sa place à la lecture interprétative qui ajoute à l'émission intonative de base de la lecture courante des valeurs expressives spécifiques (accents d'insistance, variations rythmiques, jeu sur les intensités, etc.). À cet égard, la lecture à haute voix s'inscrit, à côté de la classique récitation d'un poème ou d'une saynète, dans l'ensemble des activités d'expression qui viennent soutenir et, souvent, conclure le travail effectué sur une œuvre littéraire.

La lecture à haute voix peut porter sur un passage qui a particulièrement retenu l'attention des élèves (par exemple, en sollicitant fortement leur émotion, ou encore en créant une surprise, etc.). Certains textes se prêtent particulièrement à des lectures orales. L'élève peut être placé en situation de les mettre en voix ou d'apprécier comment d'autres lecteurs parviennent à faire goûter leur rythme, leurs sonorités, les images, les univers poétiques, etc. La classe peut lire à haute voix un texte choisi, entreprendre sa diction, l'écouter, le réécouter, le mettre en scène, procéder à des enregistrements... Ces lectures contribuent fortement à la mise en mémoire des textes. Lorsque le texte a particulièrement retenu l'attention des élèves et que sa qualité formelle est évidente, il peut être appris par cœur et devenir un des éléments du répertoire de la classe (au même titre que les chants appris dans le cadre des activités musicales). À cet égard, il serait intéressant de construire cette mise en mémoire des textes dans une gradation qui va de la lecture cursive à la lecture interprétée (et donc déjà en partie mémorisée), et se termine par la lecture récitée (et donc apprise par cœur). Le passage d'un niveau à l'autre dépend d'une décision prise en commun en fonction de l'intérêt des textes rencontrés. La mémorisation d'un texte peut utilement être faite en classe : on peut utiliser les techniques qui consistent à effacer progressivement des parties de textes, ou encore travailler oralement et collectivement comme on le fait en école maternelle. Il importe

de bien donner tout son sens à cet exercice. Il ne peut que suivre un travail approfondi de lecture (ou interagir avec celui-ci) et non le précéder. En effet, pour interpréter un texte, il faut l'avoir lu et relu, il faut l'avoir compris. L'interprétation est une activité délicate qui suppose un débat, des décisions et la mise en œuvre de techniques qui ne sont pas innées et doivent donc avoir été entraînées. En ce sens, l'interprétation d'un texte est peu différente de l'interprétation d'un chant et met en jeu des compétences très voisines. Dans les deux cas, c'est la voix qui est en action.

Les poèmes ont une place à part dans ces activités de mise en voix. Toutefois, il ne faudrait en aucun cas réduire la lecture de la poésie au moment de récitation. Les poèmes se lisent (ou s'écoutent) comme la prose ou le théâtre. Ils supposent le même travail de compréhension et conduisent aux mêmes débats interprétatifs. Si certains peuvent être isolés de leur contexte, nombreux sont ceux qui sont fortement ancrés dans le recueil où ils ont été insérés. Il est décisif de faire découvrir aux élèves que les œuvres poétiques sont des livres comme les autres et supposent donc aussi un parcours éventuellement linéaire et cursif. Dire un poème reste cependant un plaisir pour beaucoup d'élèves. Il doit le devenir pour tous. La lecture d'œuvres théâtrales doit évidemment déboucher sur leur mise en voix, puis sur l'inscription dans l'espace de la diction du texte. Des œuvres comme celle de Tardieu font un pont naturel entre poésie et théâtre. D'autres installent d'emblée les élèves dans cet univers si particulier. On peut aller jusqu'à une véritable mise en scène sans toutefois qu'elle occupe tout le temps disponible. Les activités théâtrales font partie des projets de partenariat de l'école et peuvent utilement s'appuyer sur l'expérience de professionnels.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

